

INFO

2 | 2020

PSC

Dossier

L'art et la criminalité



Chère lectrice, cher lecteur,



PSC

Peut-être avez-vous pensé que notre nouveau numéro de PSC Info serait consacré à un sujet d'une actualité brûlante, et que nous vous entre-tiendrions de la prévention des pandémies ou de la criminalité en temps de crise. Nous y avons songé lors de nos séances de rédaction, avant de décider qu'il sera mieux d'en parler avec un peu de recul, une fois que des enseignements solides auront pu être tirés. Cela prendra encore un certain temps.

Nous avons donc choisi de traiter d'un sujet assez inédit – aussi en temps normal : « L'art et la criminalité ».

Et comme nous ne faisons décidément *pas* ce qui serait le plus attendu, nous ne consacrons pas d'article au plus célèbre des faussaires, Wolfgang Beltracchi, qui s'est fait prendre en 2010 pour avoir utilisé du blanc de titane et qui est devenu depuis une sorte de héros populaire. Nous avons opté dans ce numéro pour les aspects de l'art qui, pour les victimes, les auteur-e-s de délits et la police, ont une importance particulière (thérapeutique, pourrait-on dire).

Il en va ainsi de la chanteuse de jazz Anny Weiler: victime d'une arnaque sentimentale, elle montre comment une production théâtrale lui a permis de surmonter son traumatisme et comment son travail peut aussi servir à la prévention. Dans l'interview avec l'ancien responsable de l'atelier de poterie de la prison de femmes de Hindelbank, on apprend comment les détenues ont pu par leur travail artistique mieux faire face à leur quotidien difficile et même trouver de nouvelles perspectives dans leur vie – *ont pu*, écrivons-nous, car l'atelier a été malheureusement fermé il y a deux ans pour des raisons d'économie. Un autre article traite de la « Kapo Art » à Zurich pour nous apprendre un fait méconnu : sous l'uniforme se cachent parfois des talents qui permettent aux forces de l'ordre d'affronter et de surmonter par l'art un quotidien pas toujours facile. Ouvrir une exposition au public, conjuguer plaisir artistique et moyen d'instaurer la confiance, c'est une excellente manière de faire de la police de proximité !

Les autres articles touchent à *l'art comme objet* d'agissements criminels (avec l'expert réputé Andrea Raschèr qui nous éclaire sur le vol d'œuvres d'art et le blanchiment d'argent), au phénomène de *la criminalité dans l'art* (textes de rap méprisant pour les femmes, un article fourni par l'organisation allemande TERRE DES FEMMES) et finalement à *la représentation de la criminalité* dans l'art (en l'occurrence la littérature). L'auteur de polars suisse Petra Ivanov nous a en effet permis de publier l'une de ses nouvelles récentes et de nous accorder une brève interview pour expliquer sa façon de travailler.

Nous remercions chaleureusement tous les auteur-e-s et artistes qui ont l'art de nous livrer des articles captivants et instructifs !

Chantal Billaud

Directrice de la Prévention Suisse de la Criminalité

P. S. : « L'art, c'est beau, mais c'est du boulot ! »

IMPRESSUM

Editeur et commande

Prévention Suisse de la Criminalité
Maison des cantons
Speichergasse 6
3001 Berne

Courriel : info@skppsc.ch
tél. 031 511 00 09

PSC Info 2 | 2020 est téléchargeable en format PDF,
à l'adresse : www.skppsc.ch/skpinfo.
PSC Info 2 | 2020 paraît aussi en allemand et en italien.

Responsable	Chantal Billaud, directrice PSC
Rédaction, interviews	Volker Wienecke, Berne
Traduction	fr ADC, Vevey
	it Annie Schirrmeister, Massagno
Mise en pages	Weber & Partner, Berne
Impression	Länggass Druck SA, Berne
Tirage	fr: 300 ex. all: 1350 ex. it: 250 ex.
Date de parution	Numéro 2 2020, juillet 2020
© Prévention Suisse de la Criminalité PSC, Berne	

Les vols de biens culturels, hantise des musées

Pour la littérature et le cinéma, le vol de biens culturels est un filon aussi inépuisable que les braquages, les meurtres et les assassinats. Divertissement garanti ! Rien à voir avec la réalité telle qu'elle se présente pour les personnes concernées. Bien au contraire.



Capture d'écran du film « The Thomas Crown Affair »

« Un type de voleur est devenu mythique, celui du gentleman cambrioleur. »

En février 2008, trois hommes armés font main basse en pleine journée sur la collection Bührle à Zurich. L'un tient en joue les gardiens avec un pistolet pendant que ses comparses décrochent quatre tableaux, des œuvres de Cézanne, Degas, Monet et van Gogh. Leur valeur est estimée à près de 180 millions de francs. L'incident dure quelques minutes seulement. Les malfaiteurs disparaissent

ensuite aussi vite qu'ils avaient surgi, laissant derrière eux un personnel traumatisé. Deux tableaux refont surface peu de jours après. Les deux autres seront saisis quatre ans plus tard au sud-est de Belgrade, après que des enquêteurs se sont fait passer pour des acquéreurs potentiels.

Quel portrait peut-on dresser des voleurs d'art ? Quel est leur mode opératoire ? Qu'advient-il des œuvres d'art ? Et qu'en est-il des instigateurs ?

Un type de voleur est devenu mythique, celui du gentleman cambrioleur, parfaitement illustré dans le film *The Thomas Crown Affair*, qui réunit Pierce Brosnan et Rene Russo dans les rôles principaux. Les personnages s'en donnent à cœur joie dans un jeu du chat et de la souris entre l'homme d'affaires qui a réussi et l'enquêtrice d'assurances

à qui on ne la fait pas. Aussi divertissantes que soient ces histoires à rebondissements, leurs héros restent des héros de cinéma.

Un exemplaire exotique de voleur d'art a été le personnage réel de Stéphane Breitwieser : un rêveur passionné qui bien souvent a eu le nez creux. En très peu d'années, il amasse des centaines d'œuvres de prix volées dans des musées. Romantique amoureux de peinture, il raconte après son arrestation avoir fondu en larmes, enfant, à la vue d'un tableau dans un musée, « parce qu'il était si beau » ...

Il est peu probable que les hommes qui s'en sont pris à la collection Bührle aient éprouvé de tels sentiments. Tout au plus ont-ils pleuré – de rire – en découvrant les failles du dispositif de sécurité du musée zurichois. Et pourtant la brutalité avec laquelle ils ont opéré ne s'était vue jusqu'alors que lors de braquages de banques. En 1994, *Le cri* de Munch avait quitté le musée d'Oslo en catimini alors que les gardiens dormaient. Tout autre scénario en 2004 : les voleurs se rendent maîtres des lieux par les armes avant de s'emparer du *Cri* et de disparaître en quelques minutes dans la nature – un mode opératoire qui sera repris quatre ans plus tard à Zurich. Un tableau est un butin très facilement escamotable : il suffit de découper la toile, de la rouler et on convoie des millions ni vu ni connu.

Les criminels ne font pas de distinction entre une banque, une boutique de joaillier et un musée. Depuis que les

Les criminels ne font pas de distinction entre une banque, une boutique de joaillier et un musée.

banques ont renforcé leurs systèmes de sécurité et que les versements d'argent s'opèrent pour la plupart virtuellement, les braquages comportent davantage de risques et, en plus, ils rapportent moins. Les musées et les collections d'art sont donc dans le

Auteur

Andrea F. G. Raschèr

Docteur en droit, consultant et coach, Zurich ; professeur et chargé de cours





Des policiers serbes après la mise en sécurité du tableau de Cézanne «Le garçon au gilet rouge» de la collection Bührle (Belgrade, 12 avril 2012).

viseur. C'est un secret de polichinelle que la sécurité des musées laisse à désirer en Europe.

Lorsqu'ils ne travaillent pas à leur compte, les voleurs d'art s'apparentent par leur profil psychologique à des mercenaires chargés des basses besognes. Souvent, ils proviennent de régions où sévissait la guerre ou ont été dans les rangs d'unités militaires spéciales. Avec une brutalité sans vergogne ils agissent sans aucun respect ni pour les œuvres ni pour la vie humaine. Si leur opération vient à tourner court, il y a péril pour les personnes et pour les œuvres qui se trouvent dans le musée. D'une façon générale, on peut dire que le culot paie quand on est un voleur. Ceux qui ont pénétré en 1990 dans le musée Isabella Stewart Gardner de Boston étaient habillés en policiers et c'est le plus calmement du monde qu'ils sont entrés et ressortis avec les plus belles pièces.

La criminalité liée à l'art est un commerce assimilable à celui qui im-

plique des êtres humains, des armes ou de la drogue, un trafic qui a partie liée avec le crime organisé et qui s'appuie sur des structures professionnelles. Les instigateurs sont à l'arrière-plan, ils évaluent avec précision les chances et les risques et planifient les opérations avec rigueur. Leurs mobiles s'apparentent à ceux des auteurs d'infractions relevant de la criminalité économique: l'appât du gain et la recherche du meilleur rendement. Les commanditaires (pour l'essentiel des hommes, jusqu'à présent) opèrent dans un contexte relativement sûr et honnête en apparence. S'ils tombent dans les filets de la justice, ils engagent bien souvent une armada d'avocats de haut vol payés à prix d'or. Les voleurs, eux, sont des hommes de main, la plupart du temps. Les œuvres d'art étant cataloguées, il est difficile de les écouler sur le marché. Que reste-t-il comme possibilité aux criminels pour réaliser des gains? Ils ont besoin d'un receleur. Compte tenu des risques qu'il prend,

celui-ci leur verse une part infime de la valeur du butin, raison pour laquelle

La criminalité liée à l'art est un commerce assimilable à celui qui implique des êtres humains, des armes ou de la drogue, un trafic qui a partie liée avec le crime organisé et qui s'appuie sur des structures professionnelles.

dérober des œuvres ne vaut la peine que si elles ont une certaine valeur. Le receleur revend les tableaux au marché noir. S'ils sont trop connus, le jeu n'en vaut pas la chandelle car le risque de se faire prendre est trop important, pour le voleur comme pour le receleur.

Que penser d'un scénario dans lequel l'appât du gain ne serait pas l'unique motivation pour commettre un vol? Est-il réaliste de s'imaginer qu'un collectionneur fasse voler un tableau parce qu'il souhaite absolument compléter ce qu'il a déjà? Certains spécia-

listes avancent que le mobile passionnel du collectionneur sans scrupule est peu plausible. Certes. Dès lors, comment s'expliquer que près de 600 Picasso et plus de 250 Chagall manquent à l'appel, certains depuis des décennies ?

Il existe aussi ce qu'on appelle le « artnapping » qui consiste pour les criminels à proposer la toile au musée où ils se sont servis ou à son assurance contre le versement d'une rançon. Le parallèle avec le mode opératoire des enlèvements saute aux yeux : les personnes tout comme les œuvres des grands maîtres sont uniques et leur valeur immatérielle est très élevée. Les malfaiteurs en font un levier pour exercer leur chantage : qui ne paie pas la rançon demandée risque dans un cas de recevoir une oreille de la personne kidnappée, et dans l'autre cas une partie de toile arrachée. Pour un tableau, la rançon se situe généralement entre 10 et 20 % de la valeur marchande. S'il est très bien assuré, l'assureur pourrait être tenté de payer la rançon au lieu de devoir s'acquitter de la somme contractuelle – une démarche légalement très délicate, car l'assureur se rend coupable de recel s'il entre en matière. Sans compter que d'autres criminels seraient vite tentés de les imiter. Bien que les compagnies d'assurance se distancent officiellement de ces pratiques, il est frappant de constater que les tableaux qui soudainement resurgissent après des années sont

surtout des tableaux assurés et qu'ils ont été retrouvés sans le concours de la police.

Depuis quelque temps, les vols se multiplient dans les sections des musées où sont exposés les monnaies ou les bijoux. Pour les criminels, la valeur recherchée n'est pas culturelle. Au contraire : ces biens culturels sont dérobés pour être « désossés » afin de récupérer leur matériau. C'est pourquoi ces objets sont souvent perdus à jamais, écoulés sur le marché après que leur or a été fondu et leurs pierres précieuses taillées. Le risque de se faire découvrir est relativement minime.

C'est probablement le sort qui a été réservé à la pièce d'or de près de cent kilos connue sous le nom de « Big Maple Leaf » conservée au Bode-Museum de Berlin. Il est établi depuis que des membres d'un clan familial notoire l'ont jetée en mars 2017 par la fenêtre de ce musée mal sécurisé et l'ont ensuite transportée dans une brouette jusqu'au véhicule avec lequel ils ont pris la fuite.

Le même mode opératoire expéditif a été utilisé en novembre 2019 pour le vol de trois parures de bijoux composés de dizaines de pièces qui s'est déroulé au musée « Grünes Gewölbe » de Dresde. Entrés par une fenêtre, les voleurs ont brisé le verre sécurisé des vitrines avant de s'emparer des bijoux et de disparaître après une opération qui n'aura duré que quelques minutes. Ces objets étant très connus, il est très improbable qu'ils puissent être mis sur le marché. On peut craindre que le « trésor saxon du 18^e siècle » ne finisse dépecé.

Ces dernières décennies, le négoce international de biens culturels a pris une ampleur considérable. La demande est forte et le boom de l'art aidant, les prix sont devenus astronomiques. Le marché illégal lui emboîte le pas. Il s'agit presque d'un marché à part entière, doté de son organisation propre. Les conséquences en sont le vol, la spoliation, le chantage, la contrefaçon, le blanchiment d'argent sale, la contrebande et le pillage et la destruction de

sites archéologiques. Interpol estime que le commerce illégal de biens culturels permet à des criminels qui ont des liens avec le crime organisé de faire des affaires sans trop de risque avec des gains juteux à la clé. Le volume de ces transactions se chiffrait à plusieurs milliards d'euros par an. Le vol (avec et sans agression) de tableaux par des criminels organisés en état-major constitue désormais un problème de taille pour les collection-

Si l'art se définit de plus en plus par le monétaire et si, nonobstant, la sécurité n'est pas améliorée dans les musées, alors le vol d'art reste une affaire lucrative.

neurs – musées ou privés – et aussi un péril pour les biens culturels eux-mêmes. Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats est très onéreux et de longue haleine. Les musées et les collections qui ne peuvent pas se le permettre attirent les malfaiteurs, qui avec la brutalité qui les caractérise agissent sans respect ni égard envers les œuvres ou les humains.

Le mécanisme est simple à comprendre : si l'art se définit de plus en plus par le monétaire et si, nonobstant, la sécurité n'est pas améliorée dans les musées, alors le vol d'art reste une affaire lucrative. Les gagnants sont rarement les voleurs eux-mêmes mais plutôt leurs commanditaires et le crime organisé ; et aussi les assurances et les fournisseurs de dispositifs de sécurité et de surveillance pour les musées. Les perdants sont les musées : chargés de diffuser la culture, ils doivent garantir un accès aussi libre que possible à leurs fonds. A chaque attaque augmente la peur que survienne la prochaine. Quant au plaisir des visiteurs à s'approcher des œuvres, il n'est pas le dernier à pâtir du renforcement des mesures de prévention et de sécurité. Les frais que les musées doivent consentir sont une charge toujours plus pesante – au détriment de l'art.



L'or de la pièce « Big Maple Leaf », d'un poids avoisinant cent kilos, a probablement été fondu.

« A quoi sert l'art quand on est en tôle, Monsieur Stähli ? »

Pendant 27 ans, Peter Stähli a dirigé l'atelier de poterie de la prison pour femmes de Hindelbank, près de Berne. Il nous explique ici l'importance de ce travail pour la resocialisation des délinquantes (et donc pour la prévention de la criminalité), ce qui distingue l'artisanat d'art de l'art, et pourquoi la fermeture de l'atelier en 2017 a certainement été – une fois de plus – une économie de bouts de chandelles.

Monsieur Stähli, pourquoi y aurait-il un atelier de poterie dans une prison pour femmes ?

La prison de Hindelbank abrite plusieurs ateliers, dont celui de poterie. Il y a encore une blanchisserie, un atelier de cartonnage, un potager, un économat, la cuisine bien sûr, et un atelier de couture. Seul l'atelier de poterie offre la possibilité de réaliser un objet de A à Z. On a devant soi une simple motte d'argile, et au bout de quelques heures ou de quelques jours, peut-être au bout d'une semaine, c'est un objet fini. Je l'ai fait moi-même et je peux le regarder. C'est le processus qui importe. On peut dire en principe que chaque travail en atelier a un caractère agogique. Mais dans un travail créatif, tout est plus riche, il parle davantage à ton moi que si tu fais un simple (pour ne pas dire stupide) travail de pliage dans un atelier de cartonnage. Tu apprends à te connaître toi-même, tu n'y coupes pas, quelque chose de toi s'exprime. Tu peux avoir tes frustrations, tu peux éprouver de la joie, tout l'éventail possible – seulement ces aspects-là, c'est déjà très précieux.

Mais aussi: selon la personne devant laquelle je me trouve, je peux offrir dans mon atelier les travaux les plus simples et aussi les plus complexes, la

palette est large. Souvent, ces femmes n'avaient encore jamais été face à cette matière; elle leur inspirait donc un grand respect. La dernière fois, c'était peut-être au jardin d'enfants, et puis plus rien. «Je n'y arrive de toute façon pas», c'est ce qu'on entendait le plus souvent. Et mon travail c'était de leur dire: «Oui, exactement, c'est comme au

jardin d'enfants, on va partir de là, on va commencer comme ça. On va jouer un peu.» C'était mon approche. Et puis il y avait régulièrement des femmes qui ont véritablement trouvé leur talent, des femmes qui n'auraient jamais pensé qu'elles pouvaient le faire, et que ça a enthousiasmé. Parmi elles certaines ont monté leur propre atelier après avoir purgé leur peine pendant trois, quatre ans. Aujourd'hui elles présentent leurs œuvres dans des expositions.

Le travail était-il volontaire ? Les détenues pouvaient-elles choisir leur activité ?

Non, en règle générale ce n'était pas volontaire. Les femmes se voyaient attribuer un travail selon les besoins. Lorsque la blanchisserie n'avait pas assez de monde, on envoyait les nouvelles venues à la blanchisserie. Mais les dernières années, il y a eu toujours plus de femmes éreintées physiquement et psychologiquement, et elles ne pouvaient rien faire d'autre. Il fallait leur confier des tâches toutes simples pour qu'elles se reconstruisent de fond en comble, pourrait-on dire. Un atelier de poterie est tout indiqué pour cela.



Exposition dans le parc du château de l'EP de Hindelbank.

Peter Stähli

Et, à l'inverse, certaines femmes ont-elles expressément dit : « Je veux absolument qu'on me mette à l'atelier de poterie » ?

Oui, il y en a eu. On pouvait s'inscrire, être mis sur une liste et quand une place se libérait, elles pouvaient venir se faire une idée.

Quelles instructions avez-vous données aux participantes ?

A l'extérieur, devant l'atelier, j'ai placé une petite pancarte avec cette inscription : « Tout ne réussit pas forcément du premier coup ». Ça a commencé comme ça. J'ai essayé de mettre aussi peu que possible la pression : « Allez-y ! Amusez-vous un peu, sans penser au résultat. Apprivoisez le matériau ! Ici, vous avez une bibliothèque ; vous verrez tout ce qu'on peut faire. » Avec le temps, il y avait cinq à six femmes qui étaient là depuis un bon moment et les nouvelles pouvaient les prendre pour modèles. Et quand je voyais que le travail s'enlisait, c'était à moi de leur redonner un peu d'allant. Trois fois rien, question de ne pas empiéter sur leur autonomie.

Quel écho a suscité l'offre de l'atelier de poterie ?

La poterie était très appréciée, vraiment beaucoup. Ce travail apportait un bol d'air dans le quotidien si réglé de la prison. Et en plus, il y avait la liberté artistique que je laissais. Jamais je n'ai dit : « Aujourd'hui, tu fais ceci ou cela », toutes les options étaient ouvertes. Cette petite liberté était très importante pour beaucoup de femmes. Rarement, j'ai entendu une femme dire en cours de route : « Ah non, ça ce n'est pas pour moi. »

Une petite question, elle concerne la notion d'art : où se situe selon vous la frontière entre art et artisanat d'art ? Avez-vous vu éclore de l'art dans votre atelier ? Qu'est-ce que l'art ?

Une définition simple serait : si on ne peut pas l'utiliser dans le ménage, comme tasse, coupe ou vase, alors c'est probablement de l'art. Ça doit l'être. Quelqu'un a dit un jour : « Je sais



Le céramiste Peter Stähli, avec une figure de femme grandeur nature réalisée à l'atelier de poterie de l'EP de Hindelbank.



Peter Stähli

Figurines créées pour le projet « Femmes de tête ».

exactement ce que c'est que l'art. Sauf si on me le demande.» Il en va de même pour moi.

Quelle influence positive a votre travail, selon vous, sur l'ensemble de la personnalité des participantes ? Pensez-vous que cela a été un élément essentiel pour leur resocialisation ? Si oui, qu'est-ce qui s'est passé chez elles sur le plan psychique ?

Je ne souhaiterais pas de mise en concurrence avec les autres ateliers qui tous se donnent la plus grande peine pour répondre à l'idée de resocialisation. Mais je crois que faire de la céramique est ce qu'il y a de plus gratifiant et stimulant, parce que l'on voit toujours tout de suite ce que l'on a réalisé. Et c'est un tout, et non pas un bout de quelque chose. On n'est pas un petit rouage, on ne travaille pas à la chaîne. C'est important pour la personnalité. Pour beaucoup de femmes dont l'estime de soi est peu développée, c'est important de créer quelque chose de ses mains qui puisse susciter des réactions positives autour de soi : « Ouah !

C'est toi qui l'as fait ? Fabuleux ! Et dire que tu sais faire ça ! » Et celles qui l'ont fait sont aussi emballées parce qu'elles n'auraient pas pu s'imaginer pouvoir y arriver par elles-mêmes. Ça vaut vraiment le coup. Déjà simplement faire le pas et avoir un travail qui procure du plaisir. Elles sont nombreuses à arriver ici sans avoir jamais travaillé auparavant ou dont la considération pour le travail est médiocre ; et elles réalisent tout à coup que travail peut rimer avec plaisir : c'est une expérience formidable !

Quels ont été vos moments forts à vous tout au long de ces années ?

Nous avons le « Schlossmärit », le marché du château, pendant la période de l'Avent, et tous les deux, trois ans, des expositions ouvertes au public. Des événements très fréquentés où nous réalisons de bonnes ventes. Un des sujets était « Femmes de tête » ; nous avions à cette époque à l'atelier plusieurs Africaines, Américaines, une Allemande et une Sud-Américaine. Les figurines qu'elles ont créées parlaient

de leur contexte culturel. Les représentations étaient parfois très osées, je ne me serais jamais aventuré moi-même à le faire, mais c'étaient ces femmes qui les avaient faites. C'était une super exposition qui a connu un grand retentissement, et les figurines sont parties comme des petits pains.

Les femmes ont-elles pu retirer quelque chose de ces recettes ?

Non. Chaque femme reçoit un salaire fixe. On n'aurait pas pu leur donner quelque chose, cela serait revenu à réserver un traitement préférentiel à l'atelier de céramique. Mais elles savaient que leurs figurines se trouvaient désormais chez quelqu'un, dans son séjour, une raison d'être fières. Il y a aussi eu quelques articles de journaux, ce qui a incité l'une ou l'autre détenue à poursuivre ce qu'elle avait commencé dans son pays une fois sa peine purgée.

J'ai entendu dire que l'atelier de poterie de Hindelbank avait été fermé.

Pourquoi ?

Oui, c'est très dommage ! Ça tient beaucoup à la politique, car partout les pouvoirs publics sont contraints de faire des coupes dans leurs budgets. Mais avant déjà, l'atelier de cartonnage a été successivement agrandi, il lui fallait toujours plus de place, et on avait besoin de davantage de locaux pour les différentes formations continues. La poterie était comme prise en sandwich, et lorsque le vieux potier a lui aussi quitté les lieux, l'espace a très vite été occupé.

On se croirait presque dans un scénario de film d'épouvante : la petite cellule créative est dévorée par le vilain atelier de cartonnage, une politique sans discernement et les appétits de la formation continue. A-t-on, une fois de plus, mis un peu d'âme au rebut ?

C'est un peu ça. Le néant gagne du terrain.

Monsieur Stähli, un grand merci pour vos propos sans détour !

La criminalité est aussi un sujet littéraire. Nous avons donc le plaisir de vous présenter dans ce numéro un polar bref de l'auteure suisse Petra Ivanov :

Les aveux

« C'était moi. » La procureure Regina Flint se penche en arrière contre le dossier de sa chaise. Combien de fois n'a-t-elle pas souhaité que les prévenus assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils passent aux aveux, purgent leur peine et en tirent une leçon. Mais la plupart d'entre eux nient les faits qui leur sont reprochés, servent des histoires montées de toute pièce, ou rejettent la faute sur d'autres. Besnik Osmani n'est pas de ceux-là. Regina observe le jeune Kosovar. Les poils drus de sa barbe ne parviennent pas à masquer ses traits juvéniles. Corps longiligne, un visage couvert de traces d'acné. Pas d'antécédents judiciaires, pas non plus de problèmes d'argent. Et pourtant il a braqué une bijouterie de la Bahnhofstrasse à Zurich. Une caméra de surveillance a filmé l'opération, dont le meneur, Fatmir Shala, 24 ans, a été identifié par un enquêteur. En visionnant les enregistrements, l'homme lâche sans hésiter le nom de son complice. Osmani ne proteste pas lorsqu'il se fait arrêter peu après à Zurich-Altstetten, à son travail, dans une entreprise de nettoyage. Sur le chemin du dépôt de police, il ne lâche que ces deux mots : « C'était moi ». Il fait inhabituellement chaud en cet après-midi de mai. Le yucca à l'angle de la pièce est fatigué. Regina repousse une mèche de son visage. Si Osmani maintient sa déclaration, elle pourra, pense-t-elle, quitter tôt son travail. Elle s'imagine les bords de la Limmat, le soir qui tombe sur le Bain des dames, l'odeur des planches humides, le bercement de l'onde sous le ponton

et les derniers rayons du soleil dorant les tours jumelles de l'église du Grossmünster. Depuis des mois, elle cumule les heures supplémentaires. Elle a parfois le sentiment de courir un relais sans coéquipière. Ses collègues lui conseillent d'en faire moins, de ne pas toujours vouloir en avoir le cœur net et tout passer au crible. C'est exactement ce qu'elle se promet de ne plus faire chaque vendredi en quittant son bureau, éreintée. Des principes bien vite jetés par-dessus bord quand elle se retrouve le lundi face à une personne victime de menaces, de vol ou de coups. Elle pourrait donc se réjouir des aveux de Besnik Osmani. Le Kosovar a admis dès le début qu'il avait braqué la bijouterie et contraint le propriétaire à lui remettre des bijoux d'une valeur de 147 000 francs. Il a même donné son mobile en disant qu'il trouvait trop pénible de faire des ménages. L'avocat commis d'office, un homme de loi légèrement bedonnant transpirant la lassitude, se tait. Encore une exception. Regina le regarde, assis à la table de réunions avec l'air d'être en visite. Comme il serait simple de boucler cette affaire et de déposer l'acte d'accusation. Zurich est régulièrement le théâtre d'actes de brigandage spectaculaires, qui visent précisément et de préférence les bijouteries de la Bahnhofstrasse. Pourtant l'histoire d'Osmani laisse Regina songeuse. Elle ne pourrait pas dire quoi. Ni pourquoi. Affaire d'intuition? D'expérience? Regina sait seulement qu'elle doit encore creuser. Son chemisier, dans le dos, lui colle à la peau. Elle prend une gorgée d'eau et se tourne vers le prévenu. Osmani est assis sur le bord de la chaise,

mains croisées, ses articulations sont blanches. Regina se penche en avant. « Je vous demanderai de me décrire encore comment vous êtes entré dans la bijouterie ». L'avocat jette un œil sur le cadran de sa montre. Besnik Osmani fixe un point sur le mur. « Je suis entré le premier », dit-il dans un allemand approximatif. « J'ai sorti mon pistolet et je l'ai pointé sur l'homme qui était derrière le comptoir vitré. »

« Un instant »,

l'interrompt Regina. « Dans la déclaration que vous avez faite à la police, vous dites que vous êtes entré dans le magasin votre arme à la main. » « Oui. » « Quelle version est la bonne ? » « J'avais mon pistolet à la main. » « Quand l'avez-vous sorti ? » « Quand je suis entré. Je l'ai pris dans la poche de mon pantalon. » « La droite ou la gauche ? » « La... » Osmani marque un temps d'arrêt. « La droite. » « Quand l'avez-vous glissé dans votre poche ? » « Quand ? » « Oui. A quel moment ? » « A 14 heures ? » « Donc à la maison, avant de partir ? » « Oui. » « Le pistolet était-il chargé à ce moment-là ? » « Oui. » « Il est écrit ici que l'arme n'était pas chargée au moment où vous avez pénétré dans la bijouterie. » Osmani commence à balancer sa jambe. « Je pensais qu'elle n'était pas chargée mais elle l'était quand même. » « Expliquez-moi ça. » « J'ai oublié qu'elle était chargée. » Regina voit devant elle les deux plateaux d'une balance. Celui de gauche contient les questions, celui de droite les réponses. Le gauche est de plus en plus lourd. Pourquoi Osmani ne lâche-t-il des informations que si elle avance des faits ? Normalement, les criminels qui passent aux aveux cherchent à se justifier. Ils parlent et en rajoutent dans l'espoir d'écooper d'une peine moins lourde. Ils tentent même parfois d'obtenir de l'indulgence. Regina fait comme si elle était plongée dans le rapport de police. Du coin de l'œil, elle observe Osmani. Il se passe la langue sur les

lèvres. Il ne touche pas au verre d'eau. «Si je vous suis bien», dit Regina, «vous avez glissé une arme chargée dans votre poche arrière et vous avez pris place ainsi au volant d'une voiture volée pour aller de Zurich-Schwamendingen au centre-ville, sans penser un instant qu'un coup pourrait partir?» Osmani touche le bouton supérieur de sa chemise, qui ne lui va pas bien. L'étoffe sous les aisselles est plus sombre sous l'effet de la transpiration. «Monsieur Osmani?» «C'est moi qui l'ai fait!» «Je vois que vous n'avez pas le permis de conduire.» «Mais je sais conduire.»

«Pourquoi étiez-vous au volant?» «Je sais conduire», répète-t-il. «Expliquez-moi l'itinéraire que vous avez pris.» «Je suis descendu la Dübendorferstrasse. Jusqu'à Schwamendingerplatz. En prenant le tunnel du Milchbuck. Le long de la Limmat. A droite, en direction de la gare principale. Traversé le Bahnhofquai. Pris à droite à Uraniastrasse. Dans la Sihlstrasse. Direction Talacker.» On croirait entendre la voix d'un appareil de navigation. Le défenseur réprime un bâillement. «Qu'importe? Mon client a avoué les faits.» Regina regarde toujours en direction d'Osmani. «En

roulant sans permis, vous preniez un risque. Vous auriez pu tomber sur un contrôle. Tout le plan serait tombé à l'eau.» «Je conduis mieux que Fatmir.» Regina consulte brièvement ses documents. «Fatmir Shala a son permis depuis cinq ans.» «Je n'en sais rien.» «Mais moi oui.» Osmani rougit comme un enfant pris en faute. Regina se dit qu'elle aurait peut-être dû insister pour avoir un interprète, même si le Kosovar prétendait ne pas en avoir besoin. Sa déposition serait-elle plus claire s'il la faisait en albanais? Il presse ses paumes l'une contre l'autre, un geste que Regina a souvent eu

« J'essaie de susciter de la compréhension. »



DR

Cinq questions à Petra Ivanov sur la criminalité en littérature. L'auteure suisse de polars a notamment écrit la nouvelle «Les aveux», que nous publions dans ce numéro.

www.petraivanov.ch

1. Qu'est-ce qui vous attire dans le genre du roman policier ?

Le roman policier éclaire les aspects noirs de la société et passe ses dérives au crible. Les protagonistes de mes récits ignorent souvent les tenants et

aboutissants lorsque débute l'enquête. Ainsi, je peux développer le sujet pas à pas du point de vue de l'enquêteur.

2. Est-ce dans vos intentions d'éclairer l'opinion de vos lecteurs et, si oui, comment ?

J'essaie de susciter de la compréhension et de la tolérance, sans toutefois prendre position personnellement ni proposer de solutions. Mes personnages n'ayant pas de points de vue concordants, passer de l'un à l'autre permet d'aborder en profondeur des sujets clivants.

3. Vous tenez visiblement à une narration réaliste. Ne restreint-elle pas vos possibilités pour la description des personnages et le développement de l'intrigue ?

C'est juste, mon cadre est réaliste. A son propos, je parle de scène, sur laquelle je monte des faits (procédures policières et pénales, lieux, problèmes sociaux, etc.). Mais les personnages qui gravitent sur cette scène sont issus de mon imagination. Je ne me sens pas plus limitée que si le cadre était lui

aussi fictif. Indépendamment de sa véracité, chaque personnage doit agir selon son caractère et ses possibilités. Il ne peut évoluer qu'à l'intérieur d'un cadre défini, que celui-ci colle à la réalité ou non. Il en va de sa crédibilité. Les auteurs de romans dystopiques ont aussi des limites.

4. Comment faites-vous vos recherches sur le travail policier et judiciaire ?

Je lis beaucoup, je vais à des conférences et des séminaires, j'accompagne des spécialistes quand l'occasion se présente et je pose beaucoup, beaucoup de questions.

5. Quelle est votre relation à la justice et à la police ?

J'apprécie énormément l'aide qui m'est fournie, sans complication, bienveillante. Les corrections qui sont faites par la justice et la police, mais aussi par la médecine légale, la criminalistique ou par des avocats, etc. améliorent la qualité de mes livres. Elles me donnent parfois aussi de nouvelles idées.

l'occasion d'observer lorsque son vis-à-vis est en lutte avec lui-même. En pensée, elle récapitule une fois encore les faits: il prévoit de faire un braquage. Dans ce but, il charge son pistolet, le met dans sa poche et quitte son appartement de Zurich-Schwamendingen. La Volkswagen qu'il a volée la veille est à 400 mètres de chez lui, à la gare de Stettbach, à la limite avec Dübendorf. Osmani monte dans le véhicule et retourne à Schwamendingen où l'attend Fatmir Shala. Regina marque un temps d'arrêt. Pourquoi Shala attend-il Osmani, son cadet de six ans? Shala n'en est pas à son coup d'essai. Adolescent, il s'était déjà fait connaître des services de police. A 20 ans, il a été condamné à une peine avec sursis, suivie de sanctions pour vol, détention illicite d'arme et diverses infractions routières. Shala ne laisserait jamais quelqu'un d'autre prendre la direction des opérations et le soin à Osmani de choisir le véhicule qui leur permettrait de prendre la fuite. Il n'attendrait pas non plus que celui-ci vienne le chercher. Regina met de côté les questions qu'elle a préparées. «Monsieur Osmani, parlez-moi de vos liens avec Fatmir Shala.» Osmani ne comprend pas ce qu'elle attend de lui. «Vous êtes ami avec Fatmir Shala? «Oui.» Osmani corrige. «Un peu.» Regina plisse le front. «Pouvez-vous être plus précis?» «On s'est rencontré de temps en temps.» «Qu'est-ce que vous avez fait ensemble?» «On est allé boire un verre, on a regardé des matchs de foot, vu des amis.» «A deux?» «Non.»

«Qui d'autre était avec vous?»

«Mon frère Mentor.» «Seulement Mentor?» «Parfois aussi Artan ou Shpend.» Regina lève sa main. «Pas si vite. Qui est Shpend?» «Le cousin de Fatmir.» «Et Artan est votre frère aîné?» «Non, c'est Mentor.» Regina se remémore le parcours de Besnik Osmani. Troisième d'une fratrie de

cinq enfants, il naît dans un village de montagne du sud-ouest du Kosovo. Son père part chercher du travail en Suisse lorsque Besnik a quatre ans. Il fait venir sa femme plus tard, puis leurs deux fils Mentor et Artan et leur fille Dafina. Besnik et sa jeune sœur, restés auprès des grands-parents, travaillent dans les champs, soignent les bêtes et s'occupent des autres parents âgés. Besnik a été à l'école jusqu'en sixième seulement. Regina regarde le jeune homme. Qu'est-ce que ça lui a fait d'être laissé là-bas? Ses parents lui ont-ils manqué? Sa parenté a-t-elle pu suffisamment s'y substituer? Pourquoi son père n'a-t-il fait venir que Mentor, Artan et Dafina? Elle pense à sa propre enfance. Elle a dû, depuis toute petite, aider au ménage mais il lui restait toujours suffisamment de temps pour être un enfant. Ses parents veillaient à ce qu'elle ne manque de rien et qu'elle puisse développer son potentiel. Quelle différence avec l'enfance de Besnik Osmani! Il avait un rôle à remplir, que ça lui convienne ou non. Ses souhaits étaient subordonnés à ceux de sa famille. «C'est bien juste que vous vivez chez vos parents, à Schwamendingen?», demande Regina. Osmani acquiesce de la tête. «Vos frères et sœurs aussi?» «Seulement Dafina» «Où vivent vos frères?» «Artan et Mentor sont mariés.» «Artan vit à côté de chez nous. Mentor à Dübendorf.» «Parlez-moi de vos parents.» Osmani la regarde fixement. «Je lis que votre père travaille sur les chantiers», dit Regina pour l'encourager. «Que fait-il exactement?» «Il est grutier», répond Osmani sur-le-champ. «Une activité exigeante», dit Regina, quand elle entend la fierté percer dans sa voix. «Il est dans une grue à tour. Il est très habile.» «Vous êtes déjà monté là-haut?». Les traits d'Osmani changent. La vie surgit dans ses yeux, il s'est redressé. «Je ferai aussi le permis de grutier.» Regina sourit. «Ce métier vous plaît?» «Oui!» «Vous vous entendez bien avec votre père?»

«Qu'est-ce que vous voulez dire?» «Vous aviez déjà quinze ans quand vous êtes arrivés en Suisse.» Osmani comprend où elle veut en venir. «Qu'est-ce que vous avez ressenti quand votre père vous a laissé au Kosovo?» «Baba nous envoyait de l'argent.» La manière qu'il a de le dire ne peut que laisser penser qu'il est dans l'acceptation. Regina s'étonne qu'il se contente ainsi de son sort. «Vous auriez aimé qu'il vous emmène en Suisse à la place de Mentor ou d'Artan?» Osmani la regarde, étonné. «Mes frères sont plus âgés.» «Pas Dafina», fait remarquer Regina. «Dafina aide au ménage». Regina secoue intérieurement la tête. Osmani semble considérer la stricte hiérarchie qui règne au sein de sa famille comme une loi de la nature. Lorsqu'elle lui demande de parler de ses frères, sa voix se teinte d'admiration. Il explique que Mentor a déjà trois enfants et une BMW, et qu'Artan a été récemment promu chef de rayon à la Migros-City de la Löwenstrasse. «Que fait Mentor?» «Il a bientôt une place chez un entrepreneur.» «Bientôt? Où travaille-t-il maintenant?» «Il se fait des contacts. C'est important dans son secteur.» «Quel secteur?» «Import-export.» Bien mal acquis, conclut Regina quand elle pense à la voiture de prix dans laquelle Mentor roule. Ou les drogues? Il se peut que Besnik ait pu voir ainsi combien il est facile de se faire de l'argent. Est-ce la raison pour laquelle il a accepté de faire le braquage de la bijouterie avec Fatmir Shala? Mentor a peut-être même été à la manœuvre. Pour Regina, il est désormais clair que Besnik n'a pas pu avoir cette idée. Elle se demande si son père était au courant de ses plans. Elle a de la peine à croire que Besnik ferait quelque chose contre sa volonté. Il a trop d'admiration pour lui. Une pensée traverse la tête de Regina: les parents, quand leur influence prend-elle fin? Adulte, on recherche encore à être reconnu; toute sa vie, on reste un

enfant à cet égard. Est-ce ce qui pousse Osmani à vouloir être grutier? Croit-il se rapprocher de son père en exerçant le même métier que lui? Pourquoi met-il ce rêve en péril en commettant un délit? Regina passe en revue les documents. Osmani n'a pas de dettes, son train de vie est modeste. Son supérieur le décrit comme appliqué et consciencieux. Les clients sont contents de ses services, ses collègues de travail disent qu'il est aimable. Pas trace d'une femme à qui les bijoux volés seraient destinés. Le défenseur la tire de ses pensées. «Je ne vois où vous voulez en venir avec ces questions. Mon client a avoué. Il est prêt à porter les conséquences de son acte. N'est-ce pas, Monsieur Osmani?» Besnik Osmani hoche la tête. La vie se retire de son visage. Comme si le défenseur avait retiré une bonde, laissant l'énergie s'échapper par un conduit d'écoulement. Regina prie Osmani de lui raconter le déroulement exact de l'agression. Sans broncher, il décrit comment il a pointé l'arme sur le vendeur et ordonné d'ouvrir la vitrine pour lui remettre les bijoux. «A qui les a-t-il remis?» Osmani hésite. «A Fatmir.»

« Comment les a-t-il emportés? »

Osmani se tait. Regina se penche en avant. «Fatmir s'est-il servi du sac en plastique qu'il avait emporté à cet effet?» Osmani acquiesce, visiblement soulagé. Regina se penche en arrière. L'employé de la bijouterie a raconté que Shala avait avec lui un sac de sport de couleur foncée qu'il avait posé sur la vitrine. L'enregistrement de la caméra de surveillance confirme ses dires. Il n'a jamais été question d'un sac en plastique. Le plateau gauche de la balance est de plus en plus lourd. Pourquoi Osmani ment-il? Que cherche-t-il à dissimuler? Couvre-t-il un autre complice? L'employé n'a parlé que de deux hommes. Serait-il lui-même impliqué dans cette

opération? Ou alors le propriétaire du magasin. Le franc fort met à mal beaucoup de commerces. Un petit coup de pouce de l'assurance ne serait pas de refus. «Qu'avez-vous fait après avoir ramassé les bijoux?», poursuit Regina. «J'ai couru vers la porte. Puis vers la voiture. Et j'ai démarré», dit Osmani sans hésiter. «Où se trouvait exactement la voiture?» «A la Bahnhofstrasse. «En stationnement interdit?» «Non, dans une rue parallèle.» «Près de la confiserie Sprüngli?» «Oui.» Encore une déclaration qui ne tient pas la route. La confiserie se trouve directement sur la Paradeplatz, le nœud d'échange principal du réseau de trams zurichois. Pas une seule voiture ne la traverse. «Comment l'employé a-t-il réagi lorsque vous avez pris la fuite?», insiste Regina. «Il... ne nous pas retenus.» «A-t-il dit quelque chose?» «N-non.» «Il est écrit ici qu'il a dit «Halte!»», ment-elle. «Oui, c'est juste, j'avais oublié.» Elle laisse tomber. Osmani ne fera que multiplier les contradictions. Elle a entendu suffisamment de mensonges, elle veut savoir ce qui s'est vraiment passé. Inutile de poser des questions sur le braquage; elle doit poursuivre là où elle peut faire mouche. «Parlez-moi de votre père» «Il est grutier», répète-t-il. «Est-il venu vous voir au Kosovo quand vous étiez enfant?» «Il est venu tous les étés avec Artan, Mentor, Dafina et ma mère. Ils restaient cinq semaines. Nous avons une maison. Nous l'avons construite ensemble.» «Comment c'était pour vous de revoir vos parents et vos frères et sœurs après si longtemps?» «Beau.» Comme Regina reste silencieuse, il poursuit. «Père m'apportait des cadeaux. Un pistolet à eau, une fois même une voiture télécommandée.» L'expression sur le visage d'Osmani change imperceptiblement. Ses traits s'adoucissent; le garçon qu'il était encore il y a peu est réapparu. Regina se l'imagine attendant ardemment leur arrivée onze mois durant. Pendant cinq semaines

il prend la place qui lui revient au sein de la famille. Puis on le laisse pour onze mois. Année par année. «Pourquoi est-ce que vous ne pouviez pas les suivre en Suisse?» «La Suisse est chère. Il n'y avait pas assez d'argent pour nous tous. Et l'appartement était trop petit.» «Et les frères aînés avaient la priorité», résume Regina. «Et Dafina, parce qu'il fallait quelqu'un pour aider au ménage.» «Naturellement.» «Oui, naturellement.» Osmani ne sent pas l'ironie qui pointe dans sa voix. Regina soudain se gêne. Il ne lui appartient pas de remettre en question les mœurs d'une culture étrangère. Peut-être était-il parfaitement normal pour les cadets de rester auprès des grands-parents. Quand elle était enfant, elle souffrait quand elle devait partir en camp de ski pour une semaine. Aujourd'hui encore, elle ressent la peine qui l'empêchait de dormir la nuit, et le sentiment de solitude le matin quand elle ouvrait les yeux et constatait qu'elle était bien loin de chez elle. L'entourage familial lui manquait, l'odeur de citron du détergent, la serviette éponge sur sa joue, le signal du passage à niveau sur la ligne du Uetliberg. Besnik Osmani s'est-il vraiment senti chez lui au Kosovo? Ou aurait-il préféré être avec ses parents en Suisse? A sa place, Regina aurait eu un sentiment de rage, mais il s'en remet au destin. Une pensée prend forme en elle. «Parlez-moi un peu plus de votre frère Mentor. Vous avez dit qu'il avait un emploi en vue. Il ne travaille pas du tout en ce moment?» «Il rend parfois service à des copains.» «Import-export?», demande sèchement Regina. Osmani acquiesce. «Qu'est-ce qu'il a comme formation?» «Il voulait devenir polisseur.» «Et alors?» Osmani hausse les épaules. «Je ne sais pas.» «Il a eu des difficultés?» Osmani commence à presser ses paumes l'une contre l'autre. «Sa femme a eu un enfant.» «Quelle a été la réaction de votre père?» «Il était content. Il lui a cherché un travail.» «Mentor n'a pas

fini sa formation? » « Il a été à l'école. » « Quelles étaient ses performances? » Osmani hausse à nouveau les épaules. La vie de la famille Osmani prend forme dans l'esprit de Regina. Les performances scolaires de Mentor laissent sûrement à désirer. Elle le voit bien faire chou blanc, ne pas décrocher de place d'apprentissage à cause de ses mauvaises notes et peut-être en attribuer la faute à d'autres. Chercher la faute chez soi ne cadre pas avec le tableau que brosse Besnik de son frère. Possible que le père mette à profit ses contacts sur les chantiers pour fournir du travail à son fils. Mais il ne tarde pas à constater que Mentor est lui-même le problème. Le père l'épaule quand même, inlassablement, c'est son premier-né. De plus, Mentor lui a donné un petit-fils. Le soutien de son père ne lui suffit toutefois pas.

Il en veut davantage.

« Comment Mentor et Fatmir Shala ont-ils fait connaissance? » Osmani lève brièvement ses yeux. Un doute perce dans ses yeux. Il regarde son défenseur, qui, d'un geste las, lui signifie de répondre à la question. « Par l'intermédiaire d'Artan », déclare Osmani. « Mentor a un an de plus que Fatmir Shala, c'est bien juste? » Osmani acquiesce, imperceptiblement. Ceci pourrait expliquer pourquoi Shala a attendu patiemment qu'on vienne le chercher avant l'attaque. Et aussi pourquoi personne ne l'a vu. Shala ne se trouvait pas devant l'appartement que Besnik partage à Schwamendingen avec ses parents et sa sœur, mais à Dübendorf – où il attendait l'arrivée de Mentor. Tout près de la gare de Stettbach. Où se trouvait aussi la Volkswagen volée. Le plateau gauche de la balance repart à la verticale. Regina garde le silence jusqu'à ce qu'Osmani relève la tête. « Votre père vous a-t-il ordonné de porter le chapeau pour Mentor? », demande-t-elle doucement. Osmani

se fige. Le défenseur tend l'oreille. « Parce que Mentor, comme aîné, a une place particulière dans la famille? ». Osmani tremble, de manière presque imperceptible. Il semble vulnérable, et Regina se demande comment quelqu'un peut le croire capable de commettre un vol à main armée. « D'ailleurs, étiez-vous au courant des plans de Mentor? Ou n'en avez-vous eu vent qu'au moment où Fatmir Shala a été arrêté? » Osmani avale sa salive. « C'était moi », dit-il. « Mentor a-t-il dit à son complice de donner votre nom? Ou était-ce un ordre de votre père? » « J'aimerais m'entretenir brièvement avec mon client », tente de faire valoir le défenseur. Regina l'ignore. « Monsieur Osmani, où étiez-vous vraiment le 8 février à 15 heures? » Des gouttes de sueur perlent sur le front d'Osmani. Le silence qui règne dans la pièce est tel que Regina entend le tram qui longe le bâtiment du tribunal. « C'était moi », répète Osmani comme un automate. Regina le regarde dans les yeux. « Je ne vous crois pas. » Osmani s'essuie le visage. Regina aimerait poser sa main sur son bras. Il faut qu'un contact s'établisse. Il est sur le point de dire la vérité. Il prend sa respiration, pour aussitôt presser hermétiquement ses lèvres l'une contre l'autre. Lorsqu'il ferme ses yeux, Regina se demande ce qu'il voit. Mentor qui a tout ce qui lui a été refusé? Artan, fraîchement promu et donc intouchable? Dafina, la servante silencieuse? La cadette, qui a partagé son sort? La mère, qui voit sans broncher son plus jeune fils se faire sacrifier? Le père qu'il vénère malgré tout? « On peut se passer de vous, n'est-ce pas? Il en a toujours été ainsi, et ça l'est encore aujourd'hui. » Osmani avale sa salive. Regina attend. Le soleil pénètre directement dans la pièce. La poussière virevolte dans l'air. La chaleur est insupportable. Les auréoles de sueur sur la chemise d'Osmani se sont agrandies; l'avocat fixe son verre vide. Regina ose à peine

respirer. Elle se sent comme un pêcheur à la ligne tombé sur du gros et qui n'est pas sûr que le fil tienne le coup. Elle voit la lutte intérieure que se livre Osmani. « Grutier, c'est un beau métier », dit-elle à voix basse. « Vous pourriez passer l'examen. » La machine à café bourdonne à côté dans le coin cafétéria. Une mouche patine sur son bureau. Regina presse ses paumes l'une contre l'autre, attend les mots de la délivrance. Comme ils ne viennent pas, elle taquine le fil de la canne à pêche. « Tôt ou tard, Mentor finira par commettre un délit. Vous ne pouvez pas l'aider. » Une artère bat dans le cou d'Osmani. Ses yeux sont brillants. Regina sent que sa résistance est en train de céder. Elle se force à attendre. A supporter le silence. Lorsqu'elle croit qu'il est prêt, elle se penche en avant. « Si vous étiez grutier, vous pourriez parler travail avec votre père. Partager vos expériences. » Elle le regarde dans les yeux. « Il serait fier de vous! » Maintenant elle est sûre qu'ils y sont. Le regard d'Osmani est résigné, mais il y a encore autre chose. De l'allègement. La tension accumulée dans son corps se relâche, son souffle est plus lent. Il ouvre la bouche. Un rire s'échappe de la cafétéria. Le fil de la canne à pêche se rompt. Sans crier gare, Osmani bondit de sa chaise. Le défenseur relève brusquement la tête; le stylo dont il vient de se servir tombe par terre. Besnik Osmani prend appui sur ses deux mains posées sur la table, son visage est rouge. La chemise lui sort du pantalon, le col est de travers. Il lance: « C'était moi! ».

La police et l'art : choc ou équipe de choc ?

En novembre 2019, la police cantonale zurichoise a organisé sa cinquième «Kapo Art», une grande exposition où sont présentées les œuvres d'art de ses collaborateurs. Un des buts, et non des moindres, de cette opération est de montrer à la population que sous l'uniforme il y a des hommes et des femmes aux talents multiples.

La création artistique est l'un de ces talents. Elle peut s'exprimer pendant les loisirs et aider les forces de l'ordre à transposer certains éléments de leur vécu professionnel. Pas étonnant donc que les collaborateurs-trices soient nombreux-ses à exercer une forme d'art dans leur temps libre. C'est pour que ces œuvres ne restent pas sous le boisseau qu'en 1999 a été créée la «Kapo Art» avec la première exposition du genre. Aujourd'hui, cette manifestation artistique est une tradition et se déroule tous les cinq ans : 2004, 2009, 2014 et en novembre 2019 pour la plus récente.

C'est au Service multimédia du Département de la communication de la police cantonale zurichoise que revient la tâche d'organiser et accompagner les manifestations. A la demande des artistes «maison», l'équipe de Sara Glaus a mis sur pied la «Kapo Art» 2019 et formé un nouveau comité d'or-

ganisation composé de collègues du service et de collaborateurs artistes provenant du corps de police.

Un appel à candidatures a été lancé dans les organes d'information internes. Les collaborateurs intéressés à faire connaître leur talent n'avaient plus qu'à soumettre leur dossier complété selon les critères de sélection définis. Le succès fut immédiat : plusieurs dizaines de candidatures sont parvenues au comité artistique, constitué de deux artistes du comité d'organisation, qui en a finalement retenu quatorze, de toutes tendances : photographie, peinture, sculpture, ainsi que divers artefacts en bois, en métal et autres matériaux.

Une fois le nombre de participants connu, l'organisation de la manifestation a commencé concrètement avec la recherche d'un lieu adéquat pour l'accueillir : il fallait qu'il ait un lien direct avec l'univers policier, mettant ainsi l'art encore plus en valeur. Le choix s'est donc porté sur la grande halle de 400 m² de l'ancienne gare de marchandises de Zurich. Cette halle fait partie du chantier du futur centre de justice et police (PJZ). Il devrait abriter 2080 postes de travail à compter de 2022.

La halle comprend sept salles de conférence et un espace d'information avec tous les faits et chiffres sur le futur bâtiment et sur le chantier du PJZ : quoi

de mieux pour faire se rencontrer l'art et la police ! Des flyers et des affiches – aux logos faits maison ! – annonçaient l'exposition à la population et l'invitaient à découvrir les œuvres et leurs auteur-e-s du 21 au 24 novembre 2019.

Comme il se doit, avant l'ouverture au public, le vernissage a eu lieu en présence d'un certain nombre d'invités. Après le discours d'inauguration des humoristes This Portmann et Beat Schlatter, un représentant du comité d'organisation a pris la parole pour adresser des remerciements au commandement de la police pour avoir autorisé la manifestation, aux participants pour leur engagement et à tous les auxiliaires. Puis Thomas Würigler, commandant de la police cantonale, a eu le mot de la fin pour les collaborateurs et le comité d'organisation avec des considérations sur l'art et la culture, suivies d'un apéritif.

L'intitulé de la manifestation, «Sous le signe du soleil», n'avait pas été choisi au hasard : il faisait très concrètement référence à la muséographie (cf. photo).

On a dénombré près de 400 personnes au cours de ces quatre jours et demi, et beaucoup d'œuvres ont trouvé acquéreur.

Au centre trônait en effet une grande table d'où partaient huit panneaux d'exposition comme autant de rayons et vers laquelle ils convergeaient à nouveau, permettant un échange animé d'impressions et de réflexions. La disposition de ces panneaux assurait aussi un parcours de visite idéal, car il était pratiquement impossible de manquer une œuvre. Le savant dispositif d'éclairage et les murs recouverts de molleton noir conféraient à cette halle non chauffée au sol de béton froid un charme hivernal tout particulier. Quant à l'apéritif, préparé par des apprentis cuisiniers, il était aussi riche que les œuvres exposées.

L'atmosphère des lieux a visiblement incité les invités à rester plus

Auteure

Sara Glaus

Département de la communication de la police cantonale zurichoise, cheffe du Service multimédia





La «Kapo Art» 2019 s'est tenue dans l'ancienne halle principale de la gare de marchandises de Zurich.

longtemps que prévu, et les visiteurs à venir nombreux tous les jours s'entretenir abondamment et avec grand intérêt avec les exposants. Afin de se réchauffer autour d'un café, une salle de conférence impersonnelle a été transformée en un tournemain en un lounge convivial et douillet. Des coupelles proposant mélanges de noix, mandarines et chocolats rappelaient qu'on était au cœur de l'hiver.

On a dénombré près de 400 personnes au cours de ces quatre jours et demi, et beaucoup d'œuvres ont trouvé acquéreur. Des sculptures et objets en bois, métal et terre cuite, des photos avec des prises de vues nocturnes, de la Voie lactée, de Tchernobyl ou de sujets asiatiques, des peintures abstraites ou de paysages, bref, la diversité et la qualité des œuvres exposées était

tout simplement bluffante. Les quatorze créateurs en ont également tiré un bilan très positif: outre la joie des préparatifs – à noter que les œuvres présentées devaient être inédites – ils ont aussi apprécié la qualité des discussions entre eux et avec le public.

Il est probable que la gratuité de l'entrée a aussi aidé à attirer autant de visiteurs dans ces vieux murs, tout comme l'article du quotidien *Tagesanzeiger* du 20 novembre 2019 qui titrait: «Quand la police cantonale zurichoise expose Fuck the Police». L'article s'attardait sur l'œuvre de Reto Spillmann avec ses questions sociétales touchant à la cohésion et aux préjugés et maniant la provocation avec humour. L'un ou l'autre visiteur est certainement aussi venu voir «son œuvre» (cf. article ci-après).

All Cops Are Bastards? Pour 13 francs et 12 centimes seulement!

Reto Spillmann a participé à la «Kapo Art» 2019 avec une œuvre très remarquée. Il s'exprime ici sur l'objectif visé: tendre un miroir aux milieux franchement hostiles à la police.

Un jour que je me promenais en ville de Zurich – dont les murs, comme dans toutes les grandes villes, sont envahis de tags anti-police du style FTP (Fuck the Police), ACAB (All Cops Are Bastards) ou 1312 (code chiffré pour ACAB) – j'en ai vu un particulièrement gratiné. C'est ce qui m'a donné l'idée de les photographier et de les exposer. La «Kapo Art» m'offrait pour cela une plate-forme idéale. Le titre de l'œuvre, «Fuck the Police», créait le lien avec la police et j'avais toutes les raisons de penser qu'il allait éveiller l'attention.

La touche artistique de mon œuvre ne résidait pas dans les photos proprement dites, mais dans le message que je voulais leur faire transmettre. J'ai donc placé les vingt-cinq petites photos de Smartphone dans de simples sous-verre carrés avec passe-partout que j'ai ensuite arrangés en un grand carré. Cette présentation très sobre devait favoriser la réflexion et l'interprétation.

Au départ, la police et l'art n'ont rien en commun. Pourtant la «Kapo Art» a relié ces deux mondes et l'installation photographique «Fuck the

Auteur

Reto Spillmann

Département communication, chef suppléant du Service multimédia et participant à la «Kapo Art» 2019



Production artistique ou intolérable misogynie ? Le rap, entre art et délit

Sur Internet, les contenus misogynes des rappeurs sont lus, partagés et likés par millions. Si ce problème touche davantage l'Allemagne que la Suisse, la communauté des fans comprend aussi beaucoup de jeunes d'ici. Début 2020, TERRE DES FEMMES Allemagne a lancé la campagne en ligne *#unhatewomen*, afin de rendre visibles les discours de haine envers les femmes et de riposter – avec succès. Plaidoyer.

Imaginez-vous le scénario : une femme demande à un rappeur de cesser d'écrire des textes misogynes. Le rappeur, qui se sent discriminé et prétend que c'est de l'art, lui répond par un flot d'insultes du même acabit que celles de ses textes. Un sketch délirant ? Non, c'est exactement ce qui s'est passé dans le sillage de la campagne *#unhatewomen* lancée par TERRE DES FEMMES (TDF). Le grand retentissement médiatique qu'elle a suscité en Allemagne a été l'occasion d'un vif débat entre rappeurs et avec certains milieux du rap.

Avant de présenter plus en détail cette campagne, je tiens à préciser que TDF est favorable tant à la liberté d'expression et à la liberté artistique qu'à la satire et à l'humour. Une société démocratique vivante se nourrit de la

diversité des opinions et des modes d'expression, de la critique et des débats. Toutefois – et c'est là le nœud du problème – il y a aussi des limites. Et ces limites sont indispensables quand les propos agressifs, le mépris envers les femmes et la discrimination tentent de se cacher derrière la liberté artistique. La violence verbale, si elle n'est pas déconstruite, marque de son empreinte notre quotidien. Nous devons tous en être conscients et prendre nos responsabilités, les artistes comme leurs fans. Le constat est en effet désolant :

En Allemagne, la violence verbale envers les femmes a maintenant droit de cité.

Sur Internet en particulier, les femmes et les filles subissent fréquemment humiliations et injures ordurières sur la base de ces injonctions qui nous disent ce que devrait être une femme, comment elle devrait se comporter et de quoi elle devrait avoir l'air. Ces discours de haine, que les femmes entendent et lisent quotidiennement aux quatre coins de la planète, ne doivent plus être tolérés. TDF exige donc que la société allemande et le gouvernement fédéral luttent de manière systématique

et énergique contre les crimes haineux commis sur Internet à l'égard des femmes.

Le cœur de la campagne *#unhatewomen* est une vidéo dans laquelle des femmes lisent les paroles misogynes de morceaux de rappeurs allemands connus. Sans fond musical ni facteur «cool», le spectateur se rend vite compte que ces textes ne sont que pure violence envers les femmes. Des paroles du genre «Ces p*** veulent rester vierges. Deux options: le cul ou la bouche, allez, vas-y petite» sont téléchargés des millions de fois et partagés, la plupart du temps sans même y réfléchir. La vidéo de la campagne se termine par un appel à toutes et à tous afin de mettre à nu la violence faite aux filles et aux femmes dans les textes, les chansons, les posts et les commentaires, et d'y répondre avec le mot-dièse *#unhatewomen*.

Les réactions et l'intérêt du public nous ont montré que nous avons lancé là une campagne qui collait à l'esprit du temps, qui répondait à un besoin. De nombreuses femmes et adolescentes nous ont exprimé leur soutien et se sont élevées de manière courageuse contre cette forme banalisée de discours de haine.

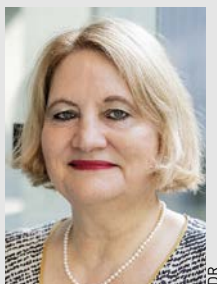
La violence verbale dégénère en violence physique

La campagne n'a cependant pas fait l'unanimité. Quelques rappeurs figurant parmi les auteurs de textes misogynes cités se sont sentis attaqués et ont incité leurs fans à y réagir en prenant d'assaut les réseaux sociaux de TDF. Ils se sont défendus d'être sexistes en redoublant de sexisme. Leur argumentation dénote un paradoxe manifeste: pour défendre leurs textes, ils recourent à la même violence verbale envers les femmes que dans ces textes justement, tout en prétendant que leurs chansons n'ont aucune influence sur le langage utilisé dans la vie réelle («C'est que des mots / une expression artistique – retournez à vos fourneaux, espèces de p***»).

Auteure

Christa Stolle

directrice de
TERRE DES
FEMMES
Allemagne





Tous les motifs comportent de vraies citations de textes de rap très connus.

Une fois la campagne *#unhatewomen* lancée, TDF a été submergée comme jamais auparavant de commentaires misogynes, sexistes et méprisants. Un rappeur est même allé jusqu'à menacer de s'en prendre physiquement à des femmes qui l'avaient soutenue ; dans un message privé, il a écrit à une femme qui avait partagé la campagne sur ses réseaux sociaux : « Je peux aussi devenir violent si tu continues à me casser les couilles. Et là, ce sera TOI la victime, pas LES FEMMES... Alors arrête de raconter des conneries. » Ce rappeur a aussi proféré des menaces personnelles envers d'autres personnes qui avaient approuvé la campagne et a même attaqué physiquement une équipe de RTL qui voulait l'interviewer. « Les événements des derniers jours le confirment : la violence verbale dégénère en violence physique », résume Gesa Birkmann, responsable de la division Thématiques et Projets auprès de TDF.

Même si certains rappeurs prennent des allures de mauvais garçons seulement pour se donner un genre, ce sont des personnalités connues du public, des modèles. De nombreux jeunes écoutent leurs textes, les intériorisent

sans même y prendre garde et les intègrent à leur langage. Les rappeurs doivent comprendre eux aussi ces mécanismes, et une société démocratique doit s'y opposer haut et fort. La violence verbale envers les femmes doit cesser d'être relayée. Elle ne doit plus être un style qui fait vendre. Gesa Birkmann précise : « Nous savons que la violence ne se résume pas à la violence physique, elle est aussi verbale. Les rappeurs, surtout les Allemands, sont des influenceurs pour les jeunes. Ils pourraient tellement faire bouger les choses dans la bonne direction. »

Le rap, reflet d'une société sexiste

On peut certes voir dans le rap un univers à part, mais on ne peut ni l'isoler du reste du monde, ni lui coller sans autre l'étiquette de musique sexiste, et cela pour deux raisons. La première : tous les raps ne sont pas misogynes. La seconde : la violence verbale n'est pas l'apanage du rap, elle touche tous les domaines de la société. Les femmes y sont confrontées au quotidien, que ce soit au travail, à la maison ou dans la rue. Pour que cela change, TDF sensi-

bilise la population à ce problème, avec quelques succès déjà : le rap sexiste n'est plus si « cool » et la pression exercée par la campagne a été si forte que quelques rappeurs ont tenté de se justifier. Dans le monde du rap également, des personnes ont exprimé leur solidarité avec la campagne de TDF. *#unhatewomen* a en outre montré que de très nombreuses personnes, et en particulier des jeunes femmes, font preuve de courage et s'opposent publiquement à la violence verbale, malgré les intimidations. La nouvelle génération, bien plus sûre d'elle, ne laisse plus passer les choses sans broncher. Elle riposte.

Il est grand temps de changer de mentalité

En février 2020, le gouvernement fédéral allemand a présenté un projet de loi pour lutter contre l'extrémisme de droite et la criminalité fondée sur la haine, projet qui est considéré comme une extension de la Loi de 2017 sur l'amélioration de l'application du droit aux réseaux sociaux (NetzDG). Si cette loi est acceptée, les grands prestataires de réseaux sociaux devront signaler à l'Office fédéral de la police judiciaire



toute menace de violence tombant sous le coup de la loi que les internautes leur signaleront, alors qu'il leur suffit maintenant de bloquer l'utilisateur indélicat. De plus, l'article 241 du Code pénal allemand, qui traite de la menace, inclura explicitement *la menace d'un acte illicite contre l'autodétermination sexuelle, l'intégrité physique ou la liberté personnelle*. Enfin, l'alinéa 1 de l'article 51 de la Loi fédérale sur le contrôle des habitants (BMG) doit être modifié afin que les victimes de crimes haineux sur Internet puissent plus facilement restreindre les informations fournies à leur sujet. TDF a fait pression pour que cette loi mentionne explicitement les discours de haine envers les femmes, afin que ces crimes puissent être poursuivis en tant que tels. Cette future loi est un premier pas dans la bonne direction, même si son application reste un défi.

Une question de société, pas de liberté artistique

Peu importe finalement de savoir si les paroles de raps misogynes relèvent de la liberté artistique ou non, la véritable question est de savoir dans quelle

société nous voulons vivre. Souhaitons-nous vraiment une société dans laquelle la violence verbale est de bon ton? Dans laquelle les filles et les femmes se font traiter de «garces» et de «putes» et finissent par reprendre elles-mêmes fièrement ces appellations?

L'Office fédéral allemand chargé de contrôler les médias susceptibles de mettre en danger les mineurs est parvenu à la conclusion suivante : «Les paroles de ces raps bafouent la dignité de la femme, dont ils donnent une image humiliante. Ils présentent aux jeunes une image de la femme exclusivement négative et dégradante.»¹

Le débat sur les paroles misogynes des raps illustre un problème encore plus profondément ancré dans la société : la manière dont la société considère et traite les femmes. Les femmes ne sont pas des objets. Elles doivent être considérées comme des personnes

jouissant des mêmes droits, autonomes et libres, et être traitées en tant que telles, parce que femmes et hommes ont les mêmes droits. Banaliser des paroles de chansons sexistes et se cacher derrière la liberté artistique, c'est accepter la violence verbale envers les femmes. Et quand un rappeur fait subir cette violence à des femmes et s'en sert même pour faire avancer sa carrière, l'État et la société doivent dire «non». Car une société qui accepte la violence des mots imposée aux femmes accepte aussi que les filles et les femmes soient victimes de discrimination. Il est du devoir de la société et des pouvoirs publics de ne rien laisser passer, de lutter contre ce phénomène et d'en punir les auteurs – aussi sur Internet. La violence verbale si manifeste dans les paroles des raps notamment doit être appelée par son nom et combattue en tant que telle. Il est temps que cela change.

¹ Bundesprüfstelle für jugendgefährdende Medien (Office central de contrôle pour la protection de la jeunesse face aux médias), 2016 : *Hip-Hop-Musik in der Spruchpraxis der Bundesprüfstelle für jugendgefährdende Medien (BPjM) – Rechtliche Bewertung und medienpädagogischer Umgang* [Jurisprudence en matière de musique hip-hop-Evaluation juridique et traitement en pédagogie des médias]. Bonn

« J'étais sur un petit nuage ! »

Il y a quelques années, la comédienne et chanteuse de jazz zurichoise Anny Weiler a été victime d'une arnaque aux sentiments. Elle a sublimé cette douloureuse expérience en créant la mini comédie musicale « *1001 Nachricht für Anny* » (1001 notifications pour Anny) afin de mettre en garde d'autres victimes potentielles. La mise en scène est assurée par son psychothérapeute. Témoignage.



Anny Weiler

A l'époque (où j'étais sous l'emprise de mon arnaqueur), plus j'essayais de faire taire mon intuition, d'ignorer les signes et les doutes croissants, plus c'était le chaos dans ma tête. Impossible de rassembler mes idées. C'était comme si j'écrivais sur du sable mouillé: chaque sillon que je traçais en esprit était aussitôt comblé d'eau sale. Je n'arrivais pas à avancer, ou plutôt à revenir à moi. J'ai fini par me perdre dans une jungle de sentiments qui, à l'époque encore, était belle à regarder, comme un pays

de cocagne multicolore parsemé de fleurs exotiques aux miroitantes corolles mensongères. J'étais prisonnière d'un filet tissé de faux-semblants, de manipulations, de promesses et de menaces. C'était le règne de la carotte et du bâton.

Le travail de la scène est très particulier. Parfois, il s'apparente à une forme de schizophrénie: j'incarne quelqu'un que je ne suis pas. Je chante des chansons que je n'ai pas écrites. Pourtant, je ne mens pas. J'essaie de me

J'étais prisonnière d'un filet tissé de faux-semblants, de manipulations, de promesses et de menaces.

mettre dans la peau d'une certaine personne et tente de comprendre pourquoi elle agit comme elle agit. Pourquoi elle dit ce qu'elle dit. Je vais rechercher les raisons, la source d'où a jailli tel texte ou telle composition. Je traque. Je transpose.

Pour pouvoir relever ce défi tous les soirs à nouveau, je dois prendre de la distance – au plus tard après la première – et ranger délicatement mon personnage dans un tiroir mental, pour le ressortir avec amour au lever de rideau suivant. Ainsi, le rôle a le temps d'évoluer, et moi j'ai le temps de récupérer un peu avant de le (re-)travailler sur scène.

Un jour cette question s'est imposée à moi: qu'ai-je donc appris jusqu'ici? Justement la manière de gérer mon travail. Quoi d'autre? J'ai déjà bien roulé ma bosse et fréquenté toutes sortes de gens. Mais je sais qu'à l'instar d'un petit enfant émerveillé devant le sapin de Noël illuminé, je peux aujourd'hui encore me laisser séduire par certains signaux lumineux chamarrés et clinquants. Cela fait sans doute partie du métier d'artiste de pouvoir – ou vouloir, ou devoir – toujours garder son âme d'enfant à fleur de peau.

Peu après avoir trouvé un psychothérapeute dont l'approche et la sensibilité me convenaient bien, je lui ai spontanément dit au cours d'une

« Je veux transformer cette expérience en une pièce de théâtre avec du chant... Tu veux bien m'aider ? »

séance: « Je veux transformer cette expérience en une pièce de théâtre avec du chant... Tu veux bien m'aider ? » Je savais en effet qu'il était aussi un homme de spectacle et qu'il lui arrivait de faire de la mise en scène. Du reste, il a tout de suite proposé de s'en occuper.

C'est là que le travail de transposition a sérieusement commencé. J'ai examiné sous toutes leurs coutures les courriels échangés avec l'arnaqueur – il y en avait vraiment beaucoup! J'ai pleuré, j'ai ri, je me suis fâchée en relisant ses innombrables déclarations contradictoires. Comment avais-je pu ignorer toutes ces incohérences? Comment avais-je pu ne pas remarquer les similitudes récurrentes d'un message à l'autre? Jamais je n'aurais imaginé à l'époque que ce Roméo de pacotille avait sans doute tout un cheptel de victimes féminines que tour à tour il « séduisait, harcelait, adulait ». J'étais trop amoureuse de sa voix chaude et langoureuse qui m'instillait tant de douces promesses et de belles flatteries dans l'oreille et dans le cœur. J'étais sur un petit nuage!

Au fil de ce travail de transposition théâtrale, les écailles me sont tombées des yeux une à une et les idées ont afflué pour symboliser toute cette histoire : les écailles devant les yeux sont devenues un poisson, à qui j'ai attribué le rôle de l'âme. Un poisson qui se fait vider à vif. Dans la pièce, je montre comment le poisson se fait dépouiller de ses entrailles pour finir comme morceau de choix sur la table d'ogres affamés.

Le décor – un immense ordinateur portable – est une idée de la scénographe. Mon personnage arpente souvent le clavier et écrit des courriels au moyen d'une canne à pêche. A l'écran passent des images : souvenirs d'enfance, petits cœurs tout kitsch, vues de villes du vaste monde plein de promesses. C'est un ami qui a eu la gentillesse de préparer et de réaliser le diaporama. Deux musiciens, également des amis, m'accompagnent au piano et à la basse avec des morceaux que j'ai choisis et que je chante sur scène. Une chaîne de barrage représente les limites et restrictions qui entravent mon personnage. Elle montre aussi comment on peut soi-même s'enchaîner, s'égarer et se perdre.

Parfois j'avais l'impression d'être ballottée de gauche et de droite par la tempête des événements passés, des idées présentes et des mots en devenir. Je nageais dans un océan d'angoisse et de découragement, jusqu'à ce que soudain je comprenne quelque chose de plus à mon histoire. C'était alors comme si un rayon de soleil perçait les nuages noirs de mon esprit et que tout devenait plus clair.

Je voulais m'expliquer ce qui s'était passé. A présent, je veux expliquer à d'autres gens ce qui m'est arrivé. Dire avec quelle naïveté je suis tombée dans le panneau. Encore et encore. Sûrement aussi qu'en racontant mon histoire à cœur ouvert, avec sincérité et honnêteté, j'espérais obtenir compréhension et indulgence. Je précise, et c'est important, qu'avant d'avoir été victime de cette arnaque aux senti-



«1001 Nachricht für Anny»

Sur scène, Anny Weiler présente le déroulement typique d'une arnaque aux sentiments, telle qu'elle en a elle-même fait l'expérience. Elle montre comment, grâce à Internet, un escroc depuis n'importe où sur la planète peut s'immiscer dans la vie d'une personne. Auparavant, il s'est bien documenté sur sa victime, toujours via Internet, ce qui lui permet très rapidement de lui donner l'illusion d'être sur la même longueur d'onde, créant une intimité aussi délicieuse que fallacieuse. Il se montre plein d'égards et d'attentions, aborde ses sujets de prédilection – qu'il a découverts lors de ses recherches – et prétend avoir les mêmes. Peu à peu, à grand renfort de flatteries et de mots doux, il cerne sa proie tout en lui faisant croire qu'il la met sur un piédestal.

Mais soudain ce nouvel «ami» a des ennuis et réclame une aide financière. Il s'ensuit un cruel jeu du chat et de la souris auquel la victime ne réussit à échapper qu'au prix de grandes souffrances psychologiques.

Pour mieux illustrer certaines étapes de ce parcours, mais aussi pour offrir des moments de répit sur ce chemin de croix, Anny interprète des airs provenant pour la plupart du «Grand répertoire américain de la chanson». Elle chante soit en langue originale anglaise, soit dans une traduction personnelle en suisse-allemand ou en romanche.

Mise en scène : Tom Siegwart
Piano : Marianne Racine
Basse : Tomas Hirt
Voix off : Eric Hättenschwiler, Annelie Olga Schönfelder, Lukas Schönenberger
Régie : Lukas Schönenberger

ments j'étais persuadée d'en avoir fini avec les histoires d'amour. C'est avec la conviction absolue que je ne tomberais plus jamais amoureuse que j'ai plongé tête la première dans ce désastre. Je m'étais menti à moi-même, j'avais voulu me persuader que le désir de partager ma vie avec quelqu'un – en soi une aspiration humaine tout à fait normale – n'existait plus chez moi. Et c'est exactement ça qui a causé ma chute.

Aujourd'hui, après avoir couru ce marathon de réflexion, de prise de

conscience, de transposition et d'écriture pour créer «1001 Nachricht für Anny», j'y vois plus clair. J'adresse un immense merci du fond du cœur à tous ceux qui m'ont soutenue sur ce projet. Les mots me manquent pour exprimer combien je me suis sentie portée du début à la fin. C'est très volontiers que je jouerais cette pièce encore mille et une fois, car si elle se veut mise en garde, elle est aussi consolatrice et joyeuse, et j'y trouve un plaisir très personnel!

Mutations

La Prévention Suisse de la Criminalité regrette le départ de Simona Materni, qui quittera ses fonctions à la fin juin. Elle a débuté comme stagiaire à la PSC en octobre 2014, avant d'être engagée en juillet 2015 pour un poste à 80% de cheffe de projet et de directrice suppléante, chargée notamment des dossiers «Sécurité urbaine», «Violence domestique» et «Traite d'êtres humains». Pendant ces six années, la PSC a pu bé-



Simona Materni

néficier de ses remarquables capacités analytiques, de ses connaissances de la matière et de ses qualités de cheffe de projet, qualités qui se sont encore illustrées dernièrement lors de la campagne menée dans

les médias sociaux sur le thème du courage civique (<https://couragecivique.ch>). Nous adressons à Simona Materni nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours privé et professionnel!

Nous sommes heureux de vous informer que les postes vacants sont déjà repourvus et que nous pourrions enfin compter sur une assistante de direction. Nous avons demandé aux trois nouveaux venus de se présenter en quelques mots.

Nicole Kumli Ryter – notre nouvelle assistante

J'ai une expérience de plusieurs années dans les domaines commercial et administratif, dans différentes branches. Ces onze dernières années, j'ai travaillé pour le compte d'une société de services énergétiques, dans le segment de la gestion de la clientèle. Récemment, j'ai suivi une formation complémentaire en commu-



Nicole Kumli Ryter

nication événementielle et marketing. Au besoin, je pourrais apporter mon soutien à la PSC et parfaire mes connaissances en la matière.

Je vis avec mon mari et mes deux

filles, âgées de bientôt 7 et 9 ans, à la campagne dans la région de Berne. Ce cadre nous convient parfaitement, car nous aimons nous activer dans la nature. Mes passions: la pratique de différents sports, et les moments de convivialité passés en famille et avec les amis.

Je suis très impatiente de relever ce nouveau défi et de découvrir l'équipe de la PSC!

Beatrice Kübli – notre nouvelle cheffe de projet et responsable médias sociaux

Je suis formée comme libraire d'édition et j'ai étudié les sciences économiques à la Haute école spécialisée de Berne. En cours d'emploi, j'ai suivi une formation en communication, en technologies web, en journalisme et en marketing en ligne. Pendant de longues années, j'ai été responsable communication de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et rédactrice du



Beatrice Kübli

bulletin de l'ASSSH en me concentrant progressivement sur la communication numérique. A ce titre, j'ai mis en place les canaux des médias sociaux, et aussi assuré la gestion et

la modernisation du site Internet et la rédaction du blog. Expliquer de manière simple des matières complexes

est l'une de mes compétences majeures. Je suis particulièrement intéressée à l'impact de la communication dans des contextes divers, et donc aussi aux méthodes d'ingénierie sociale utilisées en cybercriminalité.

J'ai deux enfants et je vis avec ma famille à St. Ursen (FR). Je consacre mes loisirs à la lecture, à la photo et aux arts martiaux.

Je suis ravie de pouvoir mettre mes connaissances au service de la prévention de la criminalité.

Fabian Ilg – notre nouveau directeur suppléant

Après quelques années passées au service de la police cantonale, j'ai travaillé pendant 18 ans à fedpol dans différents secteurs d'investigation, dont huit ans à un poste de direction dans les domaines de la pédocriminalité et de la cybercriminalité, comprenant aussi toutes les formes de cyberescroquerie. La dernière étape de mon parcours m'a permis de passer par une grande ONG internationale à Genève au



Fabian Ilg

sein de laquelle j'étais responsable des enquêtes sur les postes de travail, du règlement intérieur et du guichet mondial pour la protection contre les agressions et les abus sexuels.

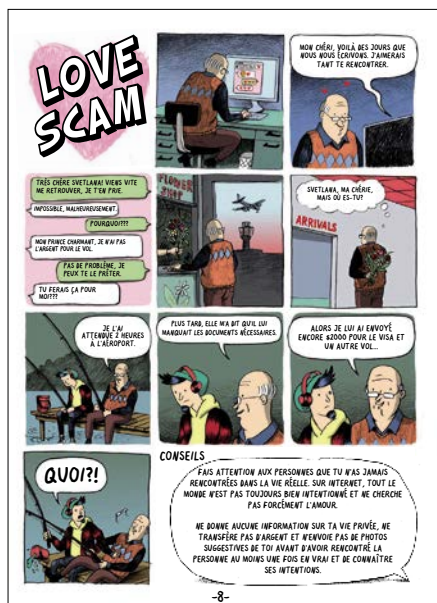
Ces deux champs d'activité ont été l'occasion d'acquérir des connaissances précieuses en matière de campagne de

prévention et de sensibilisation. C'est un plaisir pour moi de mettre mon savoir-faire et mon engagement au service de la Prévention Suisse de la Criminalité.

Entamer une collaboration resserrée avec les corps de police cantonaux et municipaux est l'occasion pour moi de boucler une boucle.

Convaincu qu'ensemble on peut réaliser davantage, je me réjouis de la collaboration constructive qui ne manquera pas de s'instaurer à la PSC.

Nouvelles brochure :
« Tranches de vie connectée »



Les aventures d'une famille tout à fait ordinaire, qui tombe dans de nombreux pièges du monde numérique, attirent l'attention de la population sur les problèmes de la vie numérique au quotidien et sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les histoires en bande dessinée abordent des sujets tels que les fake news, les sextos, le mobbing, les droits d'image, l'influence des médias sociaux, la protection des données ou la dépendance au smartphone.

Plus d'informations : www.thewebsters.ch

« L'art, c'est beau ... »

«... mais c'est du boulot», se serait plaint un jour en plaisantant le célèbre satiriste allemand Karl Valentin. On pourrait bien sûr épiloguer longuement sur la notion de beau et tout aussi longuement sur la notion de travail. Commençons par le travail : «dur», il n'est pas «beau». D'ailleurs les super-riches ne disent-ils pas toujours avoir bossé dur, et non pas qu'ils ont peut-être hérité, grugé ou *fait* travailler les autres. Mais il est vrai que les vilains boulots, ceux qu'on refuserait de faire soi-même, ne nous gênent pas quand ils sont le lot des autres : là, le travail peut être dangereux et sale, exécutant et non pas épanouissant, ennuyeux et non pas créatif, mal payé et non pas lucratif. Or un travail ingrat peut être «bien» fait et on a toujours la possibilité de faire du «bon boulot». Et le produit d'un vilain travail ne peut-il pas être beau ? N'est-ce d'ailleurs pas tout un «art» de faire du bon boulot ?

«La beauté est dans les yeux de celui qui regarde», dit-on. Or il peut aussi être «beau de venir à bout d'une difficulté» (Bertolt Brecht). Ah ! La beauté ne serait donc pas seulement une surface plaisante, un visage juvénile ou un lever de soleil ; elle consiste aussi à prendre la mesure d'un problème. Vouloir créer de la belle ouvrage va de pair avec la recherche de ce qui «juste» et de ce qui est «bien». Et pour ce processus de création, il faut de l'art, lequel est maîtrise d'un procédé pour arriver à un résultat. L'art est savoir-faire, pas seulement pour le peintre ou le sculpteur, mais dans chaque profession. La fameuse phrase (aussi souvent citée que mal comprise) de Joseph Beuys : «Chaque être humain est un artiste» ne dit rien d'autre. Artiste, on ne l'est pas à partir du moment où on dessine un cheval comme Picasso ou qu'on joue du piano comme Horowitz, mais dans l'exercice de son art, comme chirurgien cardiaque, potier, professeure ou policière. A condition bien sûr de faire du bon boulot. A condition de connaître les règles de son art. On le voit chez Beuys, d'ailleurs : ses œuvres n'étaient peut-être pas «belles», et lui non plus ne savait pas peindre un cheval, mais comme activiste politique, il a indéniablement fait du bon boulot. Certainement mus par le même élan, un célèbre collectif d'artistes performeurs suisse-alsacien s'est donné pour nom : «*Zentrum für politische Schönheit*» (centre pour la beauté politique).

Et la criminalité dans tout ça ? Contrairement à l'art, la criminalité n'est ni constructive ni créative, elle est même blessante et destructrice. Malgré la fascination que peuvent exercer certains délits, il serait un peu retors de dire que c'est du *bon* boulot que de dérober des œuvres d'art, de contre-faire des tableaux ou de produire des textes de rap qui méprisent la dignité humaine. Et si c'était tout simple ? Rien ne saurait être vraiment beau s'il n'est pas aussi bon. Tourner un film, construire une maison ou faire en sorte que les rouages de la démocratie fonctionnent autant que faire se peut, c'est du grand art. Car il faut pour cela une multitude d'artistes, chacune et chacun à la bonne place et tous animés par l'objectif commun de faire juste. Par contre, arnaquer une vieille dame pour s'en prendre à ses économies, mettre le feu à une maison habitée ou tenir un discours haineux contre les minorités lors d'une manif, ce n'est pas de l'art. Et ce n'est pas beau non plus.

Volker Wienecke

Contact: redaktion@skppsc.ch

Nouveaux posters sur le thème des graffitis

En lien avec la brochure «Une créativité explosive» consacrée aux graffitis, que nous présentions dans le dernier PSC INFO, est parue une série de posters. Intitulée «Pas de graffiti sur le bien d'autrui», elle s'adresse aux sprayers actifs et potentiels. A travers différents motifs, des informations sont transmises sur le tagage illégal et sur les activités (intentionnelles et punissables) qui le soutiennent, comme faire le guet.

Il est aussi clairement expliqué qu'aucune assurance ne couvre les frais de ces dégradations et que les problèmes financiers qui en découlent pour les délinquants sont considérables. Il est aussi rappelé que les couleurs et les produits chimiques utilisés pour les effacer sont toxiques pour l'environnement. Enfin, il est recommandé de s'informer sur les possibilités de sprayer en toute légalité.

www.skppsc.ch → Download → Poster



Stop before you're busted, writer!

Pas de graffiti sur le bien d'autrui.

Si tu te fais pincer en plein sprayage illégal, tu es *busted*, en clair, tu es cuit. Et tu seras *busted* de part en part si tu dois payer les dégâts. Car ni tes parents ni aucune assurance ne casqueront pour un délit intentionnel ! Tu risques donc de passer la moitié de ta vie à payer une erreur de jeunesse ...

SKPPSC
Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch



Check yourself, watcher!

Pas de graffiti sur le bien d'autrui.

Peu importe que tu ne tagues pas toi-même : si tu aides quelqu'un à sprayer illégalement, en faisant le guet par exemple, tu es punissable. Et ça peut coûter très cher.

SKPPSC
Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch



Stop the pollution, tagger!

Pas de graffiti sur le bien d'autrui.

Les peintures dont tu te sers pour sprayer sont très polluantes – tout comme les produits chimiques que l'on doit utiliser pour effacer les graffitis. Si par ailleurs tu dis vouloir protéger l'environnement, pourquoi faire une telle exception ici ?

SKPPSC
Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch



Go legal, crew!

Pas de graffiti sur le bien d'autrui.

Avant d'entrer en action avec ton crew pour orner les murs de graffitis illégaux, demande à la municipalité quelles surfaces vous avez le droit de sprayer. Du coup, si on vous surprend à taguer, on pourra admirer vos oeuvres en toute légalité ...

SKPPSC
Prévention Suisse de la Criminalité
www.skppsc.ch

SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
CH-3001 Berne

www.skppsc.ch

